

Le musée du Montois

Véritable conservatoire du monde rural, ses salles renseignent sur les divers métiers et activités du Montois jusqu'en 1970 autour du travail des champs, de celui du cuir, de l'élevage... et aussi du quotidien.

L'église de Paroy

présente depuis le XI^e siècle, l'église a subi de nombreux dégâts : pillée durant la guerre de Cent Ans, victime d'un incendie qui détruisit le clocher puis frappée par la foudre.

Le lavoir de Thénisy

Cet équipement évitait aux lavandières de se rendre sur les bords de l'Auxence, assez éloignés du village. Le site était appelé Roises car il servait également à roulir le chanvre.

L'église de Sigy

Dès le XVI^e siècle, le seigneur du Roux fait reprendre la chapelle. De nouvelles modifications sont apportées en 1626, en 1752 puis en 1847. Le petit clocher abrite aujourd'hui une cloche de 1734 nommée Gabrielle.

Le Château de Sigy

Il fut édifié au cours de la guerre de 100 ans, remanié au XVII^e siècle. Il est construit sur pilotis et entourés de douves larges de plus de 35 mètres à certains endroits.



Le Château de Sigy



Le lavoir de Thénisy



Édition Provins Tourisme - Codéando 77 - Conception et réalisation : CreaClic | - 06/2020 - Informations susceptibles de modifications

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



10 km



Durée : 3h20



Bleu



Facile



LUISETAINES Luisetaines, le marais de l'Auxence

Cette belle randonnée vous permettra d'admirer plusieurs points de vue à la limite de la Bassée et du Montois, ainsi que la surprenante église de Paroy.



Balisage des sentiers

Continuité
Rappel

Tourner à gauche

Tourner à droite

Mauvaise direction

Luisetaines, le marais de l'Auxence

1 De l'église de Luisetaines, suivre la Grand-Rue vers le sud puis virer à gauche rue de la Plaine qui se prolonge par un chemin. A la route, tourner à droite pour rejoindre le hameau de Servigny.

2 Prendre le chemin à gauche vers les marais de l'Auxence. Traverser le ruisseau sur un ponceau à droite du gué. Partir alors à gauche pour suivre la lisière. Au carrefour, virer à gauche et rejoindre une petite route. La suivre à gauche, couper la D77 puis la D77b.

3 S'engager dans le chemin en face. Il débouche sur la D403. La suivre quelques mètres à gauche avant de monter à droite vers l'église de Paroy isolée sur la butte.

4 Redescendre sur la D403, la suivre à droite et au virage, s'engager dans le chemin à droite. Il débouche dans un grand chemin. Le suivre à gauche jusqu'à l'entrée de Thénisy. Virer alors à droite, longer le cimetière avant d'arriver au centre de Thénisy. Dans le village, suivre à droite la rue Grande (beau lavoir rénové) puis à gauche la ruelle de l'Eglise.

5 Tourner à droite rue de l'Eglise puis, à gauche rue de Bourgogne et, peu après, s'engager à droite dans une sente débouchant rue de l'Abreuvoir. Couper la route de Mons et poursuivre en face dans un chemin qui franchit le ruisseau de Mons. S'élever jusqu'à une crête dominant Thénisy et le marais de l'Auxence.

6 Au sommet, descendre à gauche dans un chemin parallèle au vallon qui débouche sur une route. La prendre à droite et traverser la D403.

7 Poursuivre en face sur la petite route qui traverse le marais de l'Auxence et arrive à Sigy.

8 Dans le village suivre la D77b à droite puis une sente à gauche. Au bout, virer à gauche puis à droite pour monter vers un bois et rejoindre un chemin. Le suivre à gauche pour contourner le réservoir puis descendre à droite vers Luisetaines. Au chemin, aller à gauche et au carrefour encore à gauche pour retrouver l'église de Luisetaines.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.
Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr> et en sélectionnant l'activité "randonnée".